## Motion du Conseil Scientifique de l'Action Spécifique Gaia

Meudon, 16 février 2009

A l'attention de Madame Valérie PECRESSE, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche 1 rue Descartes, 75 005 PARIS

Madame la Ministre,

Le Conseil Scientifique de l'Action Spécifique Gaia (mise en place par le CNRS) partage la forte émotion des personnels de la Recherche provoquée par le discours du Président de la République, le 22 janvier, à l'occasion du lancement de la réflexion sur la stratégie de recherche et d'innovation. Il s'indigne de l'énoncé de contre-vérités manifestes, appuyées sur des éléments partiels et des erreurs concernant la recherche française, notamment en ce qui concerne son mode d'évaluation. En tant que Conseil Scientifique de l'Action Spécifique Gaia, l'une de nos fonctions principales est justement d'expertiser et d'évaluer, chaque année, les demandes de nos pairs.

Gaia est une mission de l'Agence Spatiale Européenne (ESA), sélectionnée et acceptée dans le Programme Scientifique de l'ESA après une sévère compétition et évaluation par les différents comités de l'ESA. Les équipes qui y travaillent ont été, elles aussi, sélectionnées au niveau européen et les évaluations sont très régulières et très approfondies, aussi bien au niveau National qu'Européen. La France a une place et un rôle essentiels dans cette mission, grâce à l'expertise reconnue à l'échelle internationale de ses scientifiques — chercheurs, ingénieurs et techniciens, du CNES et de ses industriels.

Le CNRS, en tant qu'opérateur de recherche, associé au CNES, en tant qu'Agence Spatiale Française, sont les garants d'une politique scientifique concertée au niveau national pour les projets spatiaux. Le Conseil s'élève contre la politique de suppression des postes permanents (chercheurs et ITA), qui menace notre participation à ces projets de très long terme que sont les projets spatiaux (trente ans et plus sépareront les premiers travaux prospectifs de l'exploitation scientifique de la mission Gaia).

Pour l'ensemble de ces raisons, le Conseil scientifique de l'Action Spécifique Gaia soutient le mouvement national de lutte qui s'installe aujourd'hui. Il demande en urgence que la communauté universitaire et le monde de la Recherche soient consultés sur une nouvelle loi d'organisation de la recherche et de l'enseignement garantissant démocratie, collégialité et indépendance.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre très haute considération.

Catherine Turon, Responsable de l'Action spécifique Gaia, Astronome CE; Frédéric Arenou, IR1 CNRS; Olivier Bienaymé, Astronome 1C; Daniel Hestroffer, Astronome-Adjoint 1C; Vanessa Hill, CR1 CNRS; François Mignard, DR1 CNRS; Bertrand Plez, Professeur 1C; Annie Robin, DR2 CNRS; Caroline Soubiran, CR1 CNRS; Frédéric Thévenin, DR2 CNRS.

Copies à:

Monsieur D. Le Quéau, Directeur de l'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) Monsieur J.M Hameury, Directeur Scientifique Adjoint de l'INSU